



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Secrétariat général
État-major spécial coronavirus

Campagne de vaccination contre le COVID-19

Berne, le 2 février 2022

Infolettre 6 destinée aux lieux de vaccination

Mesdames, Messieurs,

Destinée à tous les fournisseurs de prestations, la présente infolettre contient des informations sur la situation concernant la vaccination contre le COVID-19.

Recommandation de rappel vaccinal contre le COVID-19 avec le vaccin à vecteur adénoviral COVID-19 Vaccine Janssen®

Le 27 décembre 2021, Swissmedic a approuvé l'administration du vaccin à vecteur adénoviral de Janssen-Cilag SA (Janssen®) dans le cadre de la vaccination de rappel. Conformément à l'autorisation délivrée par Swissmedic, la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont élaboré les recommandations de vaccination pour l'administration d'une deuxième dose du vaccin à vecteur adénoviral de Janssen®.

- Chez les personnes âgées de 18 ans et plus ayant reçu une dose de COVID-19 Vaccine Janssen® il y a plus de 28 jours dans le cadre de la primovaccination, il est recommandé hors indication de Swissmedic (utilisation hors étiquette, *off-label*) d'administrer une dose d'un vaccin à ARNm. Si la primovaccination remonte à moins de 4 mois, cette injection est considérée comme un complément à la primovaccination. Sinon, elle fait office de rappel vaccinal et, le cas échéant, le dosage doit être adapté.
- Une nouvelle dose de COVID-19 Vaccine Janssen® (2^e dose) n'est recommandée explicitement qu'aux personnes âgées de 18 ans et plus qui ne peuvent pas se faire vacciner avec un vaccin à ARNm pour des raisons médicales ou qui refusent un tel vaccin, au plus tôt 2 mois après la primovaccination.

Pour ces motifs, les personnes dont l'immunisation de base a été réalisée avec le vaccin Janssen recevront par SMS ou par courriel, deux mois plus tard, une notification du canton de Berne les informant de la possibilité de prendre rendez-vous dans un centre de vaccination Janssen.

COVID-19 : recommandation de vaccination avec le vaccin à vecteur adénoviral COVID-19 Vaccin Janssen® de Janssen-Cilag (état 21.1.22)

Rappel vaccinal pour les personnes âgées de 12 à 15 ans avec le vaccin à ARNm Comirnaty®

Dans la situation épidémiologique actuelle, il est recommandé d'administrer aux jeunes de 12 à 15 ans le vaccin à ARNm Comirnaty® de Pfizer à titre de rappel vaccinal au plus tôt quatre mois après la primovaccination, et ce en dehors de l'autorisation délivrée par Swissmedic. Une vue d'ensemble des dernières adaptations figure à la page 2 des recommandations relatives à la vaccination de rappel avec un vaccin à ARNm. Aux points 3 et 4 de ce même document se trouvent des recommandations détaillées et de plus amples informations.

COVID-19 : recommandations relatives à la vaccination de rappel avec un vaccin à ARNm (état au 21.01.2022)

Nouvelles données concernant la sécurité des vaccins à ARNm contre le COVID-19 pour les enfants

De nouvelles données concernant la sécurité du vaccin Comirnaty® pour les enfants de 5 à 11 ans ont été collectées aux États-Unis (soit auprès de plus de 8 millions d'enfants vaccinés) : les effets secondaires se manifestent en général plus rarement chez les enfants ; le profil d'effets secondaires est similaire à celui observé chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes.

Vaccins excédentaires

En raison du recul de la demande et de l'excédent de doses de vaccin qui en résulte, nous nous attendons à une augmentation du nombre de vaccins entreposés risquant de dépasser leur date de péremption. Par conséquent, nous attirons votre attention sur les dispositions applicables au transfert de vaccins.

- Le nombre de flacons transférés d'un lieu de vaccination à un autre doit être au minimum de 4.
- La température doit être documentée de manière exhaustive

Si vous n'êtes pas sûr·e·s de pouvoir utiliser tous les flacons déjà livrés, nous vous prions d'envoyer, le plus rapidement possible, un courriel à pharm.vac@be.ch en précisant les données de l'enregistreur de températures. Ne transportez en aucun cas les doses par vos propres moyens, étant donné qu'elles sont très sensibles aux vibrations et que le canton doit être en mesure de garantir le respect de la chaîne du froid.

Remarques concernant les commandes

Ces derniers temps, des problèmes ont affecté plus souvent le processus de commande et de livraison. Nous souhaitons par conséquent attirer votre attention sur les points suivants.

- Les commandes de vaccins sont validées tous les jours à exactement 12 heures (midi). Les commandes communiquées ultérieurement sont traitées le jour suivant jusqu'à 12 heures, de sorte que la fenêtre de livraison est repoussée de 3 à 5 jours à compter de la commande. Un tableau récapitulatif des délais se trouve à la fin des [instructions concernant le service de commande en ligne](#).
- N'oubliez pas d'indiquer les **jours de la semaine** pendant lesquels vous ne pouvez **pas réceptionner les commandes**. Si vous souhaitez passer commande avant vos vacances, ou si vous remarquez après avoir reçu le courriel de confirmation que vous ne serez pas disponible le jour de la livraison, nous vous prions de le communiquer sans délai à pharm.vac@be.ch pour que nous puissions parvenir à une solution d'entente avec vous. Veuillez noter que s'il est impossible de livrer des vaccins à plusieurs reprises, nous nous réservons le droit de ne plus exécuter les commandes des lieux de vaccination concernés.

Autres questions

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur le processus de vaccination, de l'enregistrement à l'administration des doses, sur la page :

Informations sur la vaccination à l'intention des professionnels de la santé

Les points de contact habituels restent à votre disposition :

- Questions sur VacMe et le service de commande en ligne : dispo.vac@be.ch / 031 636 98 27
- Problèmes techniques avec VacMe : application-sls@vacme.ch / 031 511 59 85
- En cas de question médicale : med.vac@be.ch

En vous remerciant vivement de votre engagement et de votre précieux soutien dans la lutte contre la pandémie, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Stefan Bähler
Responsable de la vaccination contre le COVID-19
pour l'état-major spécial coronavirus



Luca Siffert
Responsable de la logistique COVID-19
pour l'état-major spécial coronavirus